

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 110 (1984)
Heft: 24

Artikel: La restauration de la cure de Prilly VD
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

GAY J. B., ERIKSON CH., REY Y., FAIST A. : *Bilan thermique dynamique des fenêtres*. EPFL-LESO, 1015 Lausanne, juillet 1982 (Projet NEFF 48).

HAURI H. H. : *Praktische Berechnung des instationären Wärmeflusses durch ein- und mehrschichtige Wände*. Institut für Hochbautechnik. ETH Zürich. Bericht Nr. 2. 1977/83.

RAZAFINDRAIBE A., GUISAN O., INEICHEN P. : *Mesures d'ensoleillement à Genève*. N° 11. Jours moyens mensuels. CUEPE N° 22. Université de Genève.

rente, à savoir l'intérêt que peut présenter une réduction de la puissance installée. Lorsque la chose n'est pas nécessaire, la réglementation d'isolation devrait donc être moins contraignante. Elle doit correspondre à un optimum entre les apports et les déperditions.

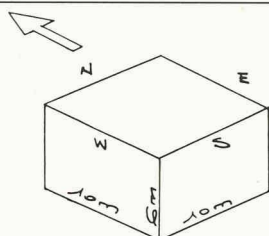
Dans le but de vouloir mieux profiter des apports extérieurs, on peut utiliser un «3^e type» de paroi opaque, sans inertie, avec une isolation modérée.

Quelques considérations sont faites concernant l'inertie thermique dont l'impor-

tance doit être soulignée, tant par les conditions hivernales qu'estivales.

Adresse de l'auteur :

Olivier Barde
Ingénieur-conseil
en thermique du bâtiment
Bd des Promenades 4
1227 Carouge-Genève

ANNEXE 2 : Calculs sommaires concernant une villa

A comparer avec une consommation estimée de :

$$2 \times 100 \text{ m}^2 \times 600 \text{ [MJ/m}^2 \cdot \text{hiver]} = 120\,000 \text{ [MJ/hiver].}$$

Les «apports» sont de l'ordre de 300% des déperditions!

Note : Ces apports ne sont pas à confondre avec des «gains thermiques».

	Toiture	Façades				
		Sud	Est	Ouest	Nord	Total - unité
Surface (m ²)	100	60	60	60	60	(m ²)
Ensoleillement (1980-81 Lausanne) ³	1 413	1 604	843	932	475	[MJ/m ² · hiver]
Apports thermiques	141 300	96 240	50 580	55 920	28 500	372 540 [MJ/hiver] Apports extérieurs

La restauration de la cure de Prilly VD

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe siècle jusqu'à nos jours. La restauration de la cure de Prilly est un résultat des efforts exemplaires du canton de Vaud pour la conservation de son patrimoine.

La restauration des cures

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses

puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, des peintures, etc. L'architecte auteur de la restauration peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elle offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de

vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal

Cure de Prilly - principes de l'intervention

Affectée aujourd'hui au logement, à l'époque construite pour abriter des fonctions rurales, la cure de Prilly a subi au cours de son histoire plusieurs transformations parallèlement à l'évolution de son utilisation.

Le bâtiment initial est composé de trois parties traversantes, avec à l'est l'habitation, de deux niveaux sur cave, à l'ouest

le rural, formé de la grange et des écuries. L'ensemble des murs porteurs est réalisé en blocs de molasse appareillés.

La première construction se distingue par la simplicité et la rigueur du volume et de l'expression. Il s'agit d'une architecture rurale exécutée dans la tradition, avec les façades flanquées de chaînes d'angle, les avant-toits en berceaux, et une façade «noble» à l'est, parcourue par deux bandeaux. Le pignon opposé à l'ouest est aveugle. Les deux façades latérales sud et nord, semblables, se répètent par symétrie.

Les diverses interventions que la cure a subies ont considérablement alourdi et masqué la logique de l'organisation intérieure et extérieure. Ainsi a disparu la sobriété de l'architecture du XVIII^e siècle, marquée par le jeu d'un nombre restreint, voire minimal, d'éléments. Ceci a motivé l'esprit des travaux de rénovation et de transformation entrepris sur le bâtiment. Ils ont protégé essentiellement sur trois points:

- Restauration des parties anciennes. C'est-à-dire une réfection des éléments existants et non la création nouvelle de parties «anciennes» destinées à compléter l'existant. Reconstruction dans un mode de faire contemporain des parties disparues et remises en valeur, notamment dans le cas de la cour d'entrée et des aménagements extérieurs.
- Rétablissement du volume et, dans la mesure du possible, de la cohérence initiale du bâtiment.



La cure de Prilly avant la restauration

- Adjonction de parties nouvelles, avec les techniques, matériaux, et dans un langage lié à notre époque, en relation avec l'apport de nouvelles fonctions, soit la création d'un logement de quatre pièces et d'un couvert à voitures.

Afin de mettre en valeur par contraste les parties anciennes et pour rétablir un équilibre des façades, un matériau et un mode de mise en œuvre contemporains ont été choisis: la construction en métal liée au verre. Ce matériau marque ainsi les différents endroits du bâtiment modifiés.

La transformation de la cure de Prilly, réalisée sous la direction du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collabo-

ration avec la section des monuments historiques, se propose de montrer que la restructuration d'un bâtiment ancien doit se faire dans le respect de son esprit, mais avec le savoir-faire et l'empreinte de notre époque, issue de la révolution industrielle.

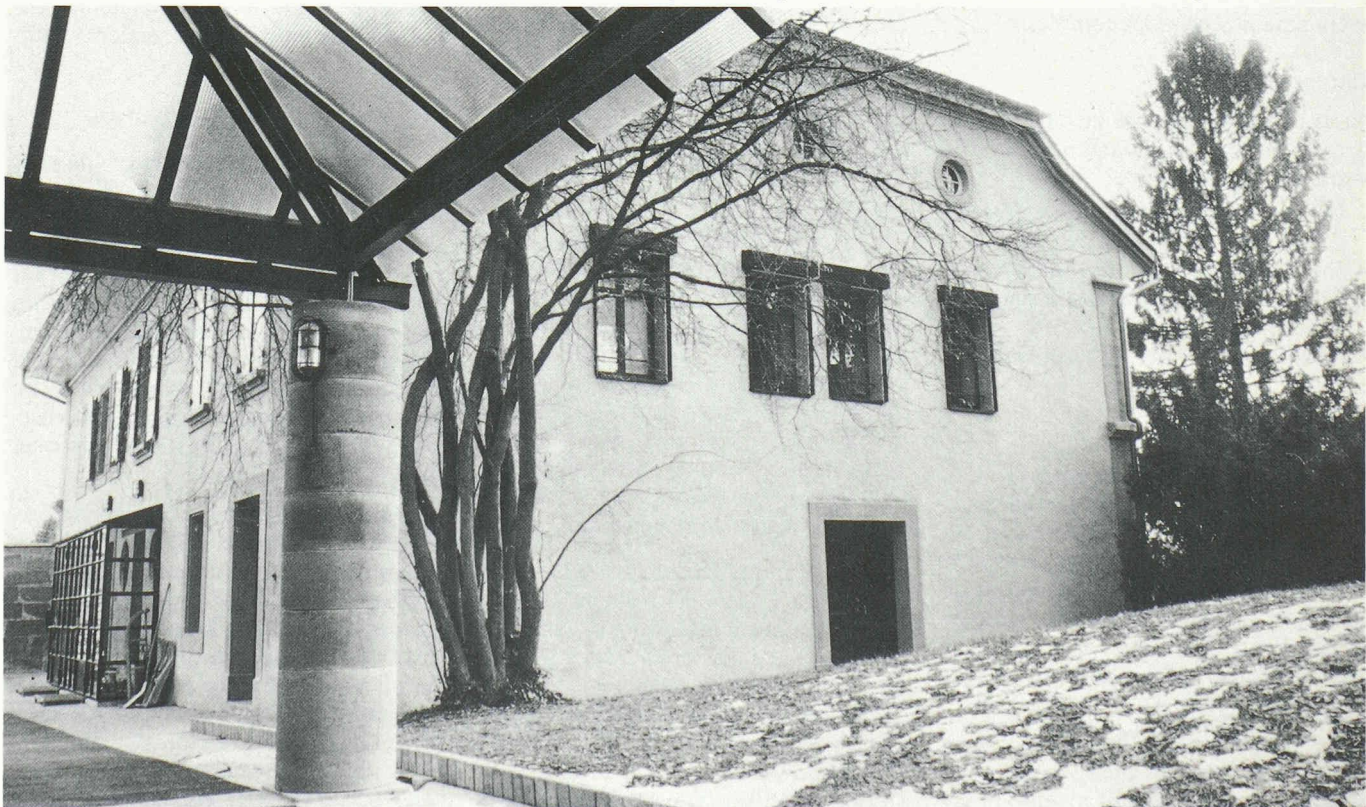
Rodolphe Luscher, architecte FAS/SIA

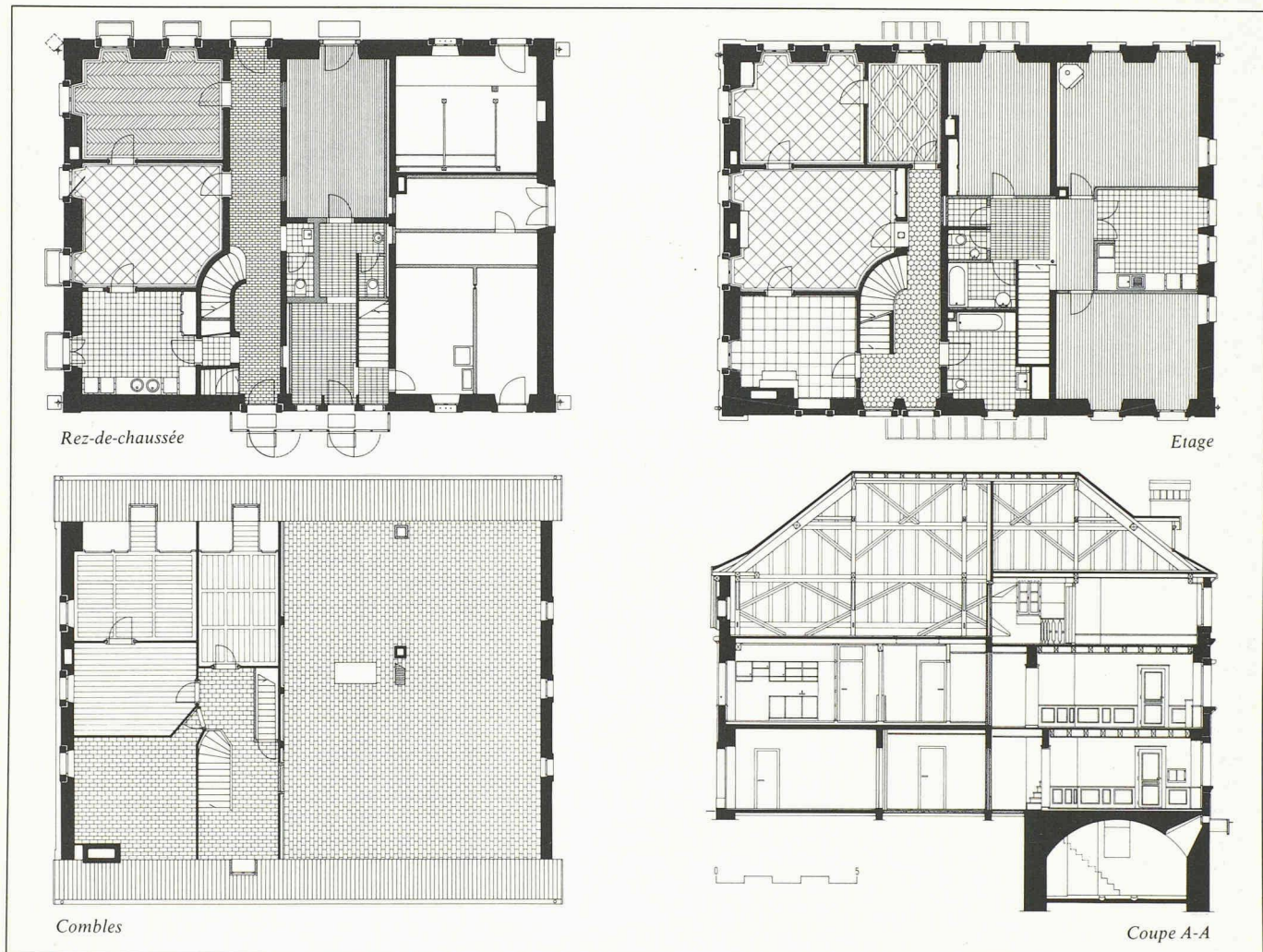
Rapport archéologique

Le bâtiment

Ce bâtiment a été construit sur un plan rectangulaire de 17,50 m sur 13,20 m. Il est divisé en 2 parties par un mur transversal qui se poursuit jusque dans les

L'intervention s'affirme face à la construction ancienne: la pierre, le bois et le crépi à la chaux pour le XVIII^e siècle, le ciment, le verre et le métal pour le XX^e siècle





combles. Une annexe lui est adossée dans l'angle nord-est. Ce bâtiment est composé de 2 étages, sur rez-de-chaussée, le dernier étage ayant été partiellement aménagé dans les combles.

Chronologie

Nous avons décomposé ce bâtiment en quatre étapes chronologiques de travaux:

- Construction du bâtiment (ferme) dans le courant du XVIII^e siècle
- Installation de la cure en 1825-1826.
- Transformation de la partie rurale en habitation (1891)
- Modifications et restauration en 1941.

Ferme, XVIII^e siècle

L'ensemble des murs extérieurs et la charpente datent de l'époque de construction du bâtiment. Ce bâtiment fut exécuté en une seule fois par une équipe de 6 tailleurs de pierre, les marques de tâcherons se retrouvent sur la voûte de la cave ainsi que sur les blocs du mur transversal qui séparait le rural de l'habitation de la ferme.

Le mur transversal est appareillé en blocs de molasse finement taillés et ne se poursuit que jusqu'au niveau du sol

des combles actuels. Le volume situé au-dessus de l'habitation était intégré à celui de la grange. Il est donc possible que le 3^e niveau de percement de la façade orientale ne fut exécuté que lors de l'étape suivante. Il est également possible que de simples greniers se trouvaient derrière ces fenêtres, séparés de la grange par des parois de bois; mais nous n'en avons retrouvé aucune trace.

La partie ouest du bâtiment était occupée par les écuries et la grange. Sur les plans de transformation de 1891, nous pouvons voir qu'il existait en façade nord-est une grande porte de grange en plein cintre. Une porte semblable devait se trouver sur la façade sud-ouest. Dans la partie ouest se trouve encore, de part et d'autre du bâtiment, une fenêtre flanquée d'une porte qui desservait les écuries. Il subsiste dans l'angle ouest une écurie pour 2 chevaux.

A l'intérieur de la partie d'habitation, il ne subsiste actuellement aucun élément de l'organisation intérieure de la ferme, mis à part la cave, le corridor transversal au rez-de-chaussée et l'escalier d'accès au 1^{er} étage. A l'extérieur, une latrine appareillée en blocs de molasse était appuyée au mur du jardin, dans l'angle est de l'annexe actuelle. Il subsis-

te actuellement un piédroit de la porte d'entrée, conservé dans le garage.

Le crépi rouge conservé sur la façade sud-est remonte à cette époque. Les encadrements et pilastres étaient badigeonnés en ocre.

Installation de la cure 1825-1826

Les travaux et aménagement de la cure touchèrent essentiellement la partie d'habitation de la ferme. Le mur transversal fut surhaussé jusque sous la charpente et des pièces habitables furent aménagées sous celle-ci, créant ainsi un deuxième étage. Les aménagements intérieurs de la ferme furent totalement remaniés. Il subsiste actuellement au premier étage presque toutes les boiseries de cette époque, ainsi qu'un parquet dans la pièce sud-ouest.

Les 2 pièces sud-ouest actuelles ne formaient à l'origine qu'une seule et unique pièce. La paroi qui les sépare actuellement fut installée lors des transformations de 1891. Le plancher à panneaux en losanges de cette pièce est le seul plancher de cette époque conservé à cet étage. Le rez-de-chaussée fut intégralement transformé lors des restaurations de 1891. Il ne subsiste que quelques portes de cette époque. Une pièce



fut aménagée au sud-est du rural. C'est probablement lors de ce chantier que la porte de grange de la façade sud-ouest fut abandonnée.

Au rez-de-chaussée, aux 1er et 2e étages, des poêles en carreaux de faïence blanche furent installés, à cheval entre la pièce centrale et la pièce sud. Au rez-de-chaussée, il ne subsiste qu'une face du poêle dans la pièce centrale. Au 2e étage, le poêle est encore conservé. Des lucarnes furent aménagées dans la toiture pour éclairer les pièces sud et le corridor du 2e étage. Les deux pièces du 2e étage possèdent encore des planchers à panneaux de cette époque.

C'est à cette époque que remonte l'aménagement d'une première annexe au nord. Elle fut exécutée en bois; il subsiste les structures d'un poinçon et d'une solive dans la façade nord de l'annexe. Cette première annexe devait être une sorte de galerie couverte, ajourée, permettant l'accès aux latrines du premier étage et l'entreposage du bois. Le pan de la toiture au nord fut modifié et prolongé au-dessus de l'annexe. Une fenêtre de l'ancienne ferme au 1er étage fut transformée en porte, sa voisine fut bouchée.

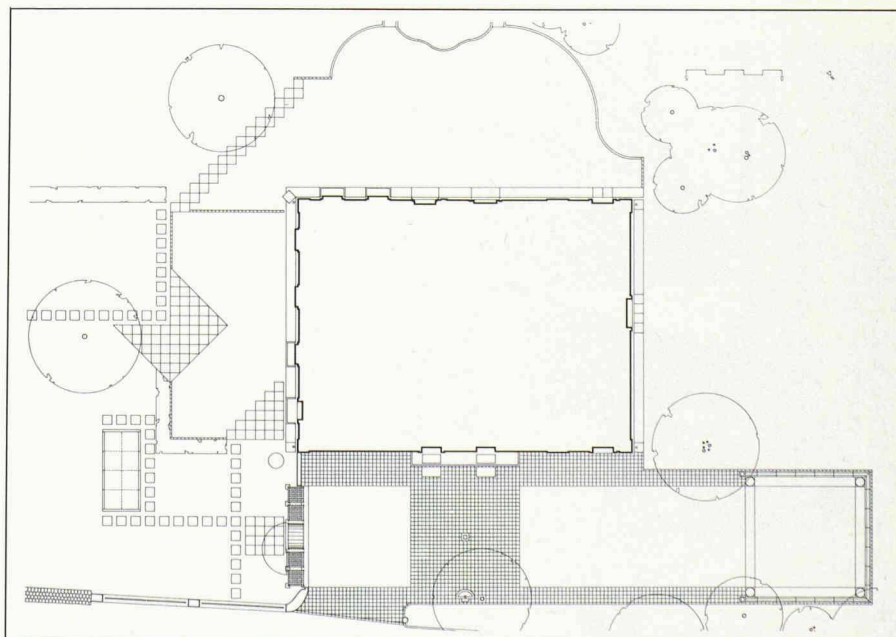
Le crépi rouge de la ferme fut maintenu, ainsi que la couleur des encadrements et des pilastres.

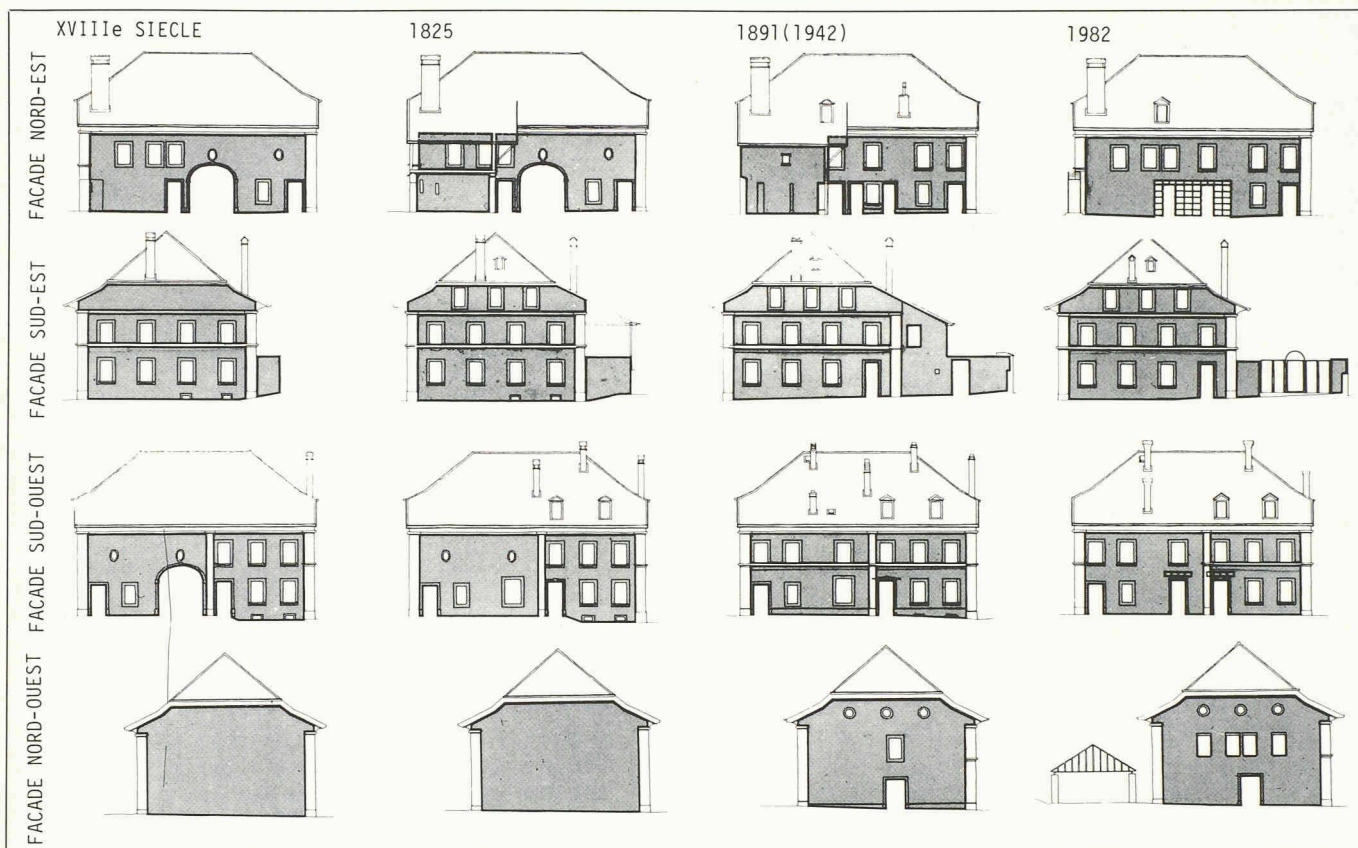
Les transformations de 1891

C'est en 1891 que l'on aménagea l'ancienne grange en habitation. C'est à cet-

te époque que la porte de grange de la façade nord ainsi que les œils-de-bœuf qui éclairaient la grange furent supprimés. Trois fenêtres furent percées dans les façades sud-ouest et nord-est au premier étage. La façade nord-ouest, probablement borgne jusqu'ici, fut percée de deux grandes ouvertures et de trois

Aménagements extérieurs





Evolution historique de la partition des façades

œils-de-bœuf, pour éclairer les combles. Le bandeau qui divise les deux niveaux de la façade sud-ouest fut installé lors de ce chantier. Dans la partie d'habitation de 1825, la pièce sud au 1er étage fut divisée en deux parties. Le plancher original dans la pièce sud-ouest est encore conservé, ajusté aux nouvelles dimensions de la pièce. Les transformations intérieures de cette étape se distinguent bien des aménagements de 1825 par les modénatures des différents éléments de boiseries, gonds, petits bois. C'est lors de ce chantier que l'on transforma l'ancienne galerie des latrines en

annexe fermée, au moyen d'une maçonnerie légère.

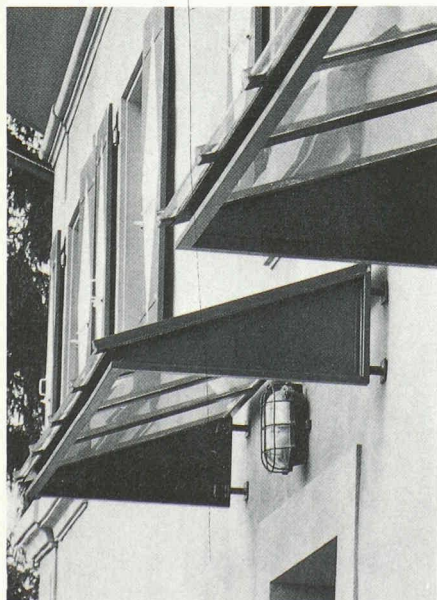
Les crépis des façades sud-ouest et nord-est datent de ce chantier. En 1941, l'intérieur de la cure fut restauré. Le chauffage central fut installé au rez-de-chaussée et au 1er étage. Une nouvelle cuisine fut installée. De nouveaux parquets furent installés notamment dans la pièce située au-dessus de la cuisine. Un garage fut aménagé au rez-de-chaussée de l'annexe. En 1970, de nouvelles fenêtres furent posées au rez-de-chaussée.

Conclusions

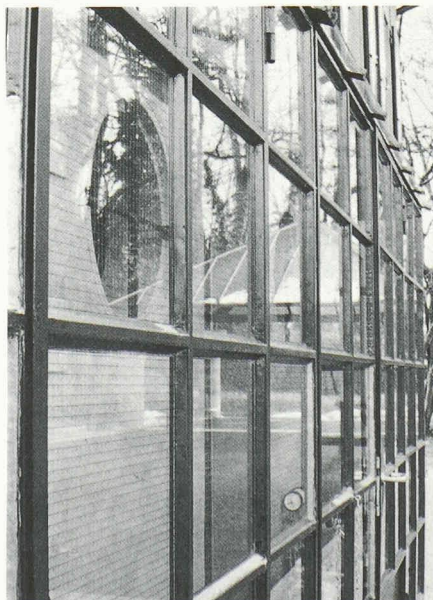
La cure de Prilly est un bâtiment intéressant, qui possède une façade de bonne classe. L'annexe qui lui est adossée au nord remonte à l'époque de l'installation de la cure dans la ferme préexistante (1826). A l'intérieur, les éléments de boiserie de la cure initiale sont de bonne qualité. Les éléments de transformations de 1891, le sont moins. A l'intérieur, de l'annexe, les aménagements remontent à 1891 et 1941 pour le garage. Il serait souhaitable de rétablir sur l'ensemble du bâtiment le crépi rouge, et repeindre les encadrements et les pièces de molasse apparentes en ocre jaune.

Olivier Feihl, technicien-archéologue

Les marquises des portes d'accès au jardin



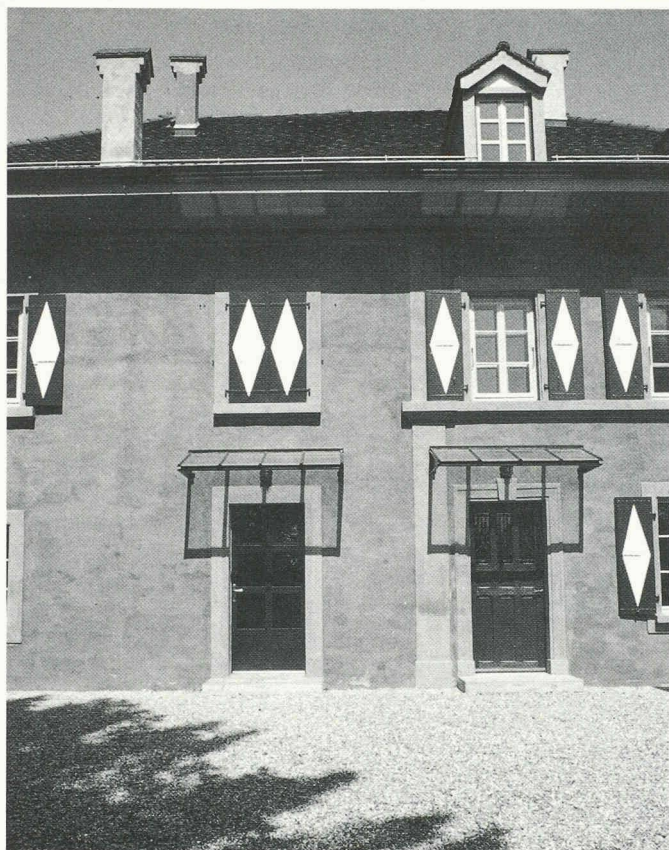
La cage d'entrée commune aux deux logements



Descriptif des travaux principaux

Maçonnerie

Démolition de l'annexe de la cure, d'une dépendance de jardin, des sols des locaux chauffés non excavés, de divers galandage dans nouvel appartement. Démolition partielle et restauration du mur du jardin. Assainissement des fondations, drainage partiel. Construction de piliers en tubes ciment pour le couvert à voitures, de paliers en béton pour les entrées au sud, le sas coupe-vent au nord et l'entrée du jardin. Percements de nouvelles ouvertures en façade N.O.



Vue partielle de la façade sur jardin



Une nouvelle fenêtre

Piquage du crépi ciment de l'ensemble des façades. Construction de divers garlandages dans le nouvel appartement et de nouvelles souches de cheminées. Isolation. Empochement des façades, crépi à la chaux deux couches appliqué à la truelle (beurré).

Charpente, conservation du bois

Démontage des 4 lucarnes. Démontage et repose à neuf des larmiers, virevents, et de l'avant-toit, berceaux, blochets, tympan, corniches moulurées, etc. Démontage et repose à neuf d'environ la moitié des chevrons. Travail entrepris en alternance avec le couvreur par portions de toiture. Pose de trois nouvelles lucarnes isolées et d'une ancienne après réfection. Dépose et repose à neuf de l'ancienne charpente en pente unique sur mur jardin.

Traitement de surface de l'ensemble de l'ancienne charpente apparente, injections partielles. Traitement par injection des anciennes poutres mises à jour dans ancien et nouvel appartements pour isolation.

Pierre naturelle

Ravalement par brossage des anciens encadrements, bandeaux et chaînes d'angle en molasse. Pose de pierre dure pour les seuils et comme socle au bas des portes et chaînes d'angle. Restauration de la fontaine et d'un escalier intérieur (rhabillage au moyen d'un ciment de molasse).

Menuiserie, vitrerie

Restauration de la menuiserie intérieure et extérieure ancienne, soit portes, fenêtres, double-fenêtres, volets, boiseries intérieures, etc. Nouvelles portes à cadres – embrasures. Restauration de l'ancienne vitrerie. Pose de glace armée pour coupe-vent et marquise d'entrée, pour le vitrage de séparation cuisine-hall dans le nouvel appartement, de verre armé pour toiture du couvert à voitures.

Couverture peinture extérieure

Découverture des anciennes tuiles après nettoyage à la vapeur sur toiture. Récupération env. 20%. Pose d'une couverture panachée anciennes tuiles/tuiles M.H. rouges. Couverture de la petite charpente sur mur de jardin avec tuiles de récupération.

Lessivage/décapage et nouvelle peinture sur toutes les anciennes fenêtres, double-fenêtres et volets. Peinture à l'huile, en place des décors oriflammes existants, de formes en losanges sur les volets, selon le modèle observé sur une photo ancienne de la cure. Peinture à l'huile des berceaux, larmiers, etc. Peinture à la chaux sur les parties de molasse, encadrements, bandeaux, chaînes d'angle, couleur gris molasse. Peinture à la chaux sur les quatre façades, couleur vieux rose correspondant à la couleur première du bâtiment. Peinture de la serrurerie, couleur bleu foncé.

Serrurerie

Façade sud-ouest: porte d'entrée au bureau et marquises sur entrées.

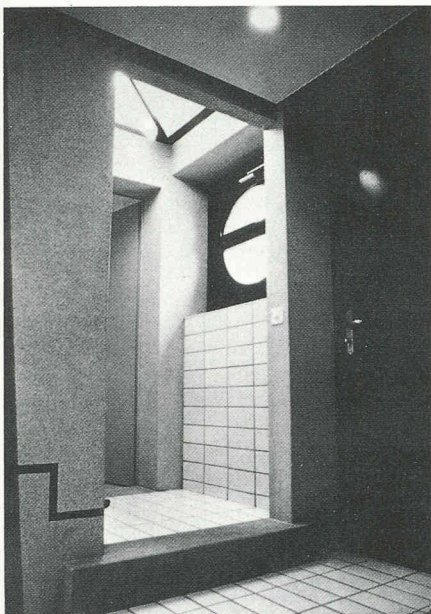
Façade nord-ouest: nouvelles fenêtres.

Façade nord-est: fenêtres hublots, porte d'entrée et sas coupe-vent.

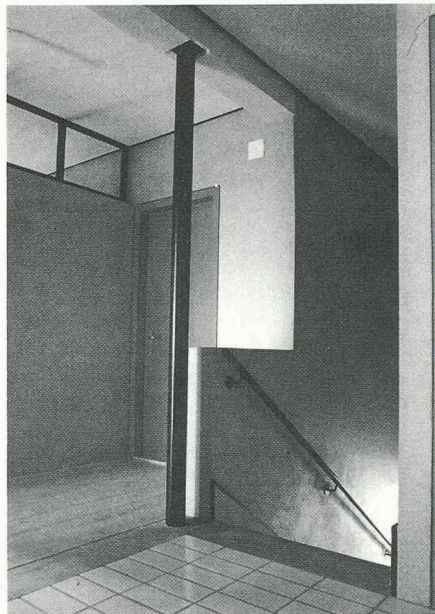
Cour d'accès au nord: toiture du couvert à voitures, porche d'entrée au jardin. Grilles sur mur de jardin. Vitrage de séparation hall – cuisine dans nouvel appartement. Grilles sur sauts-de-loup.

Le couvert à voitures dans la cour





L'accès à l'étage depuis le hall d'entrée du nouveau logement



Le hall à l'étage du nouveau logement

Carrelages, parquets

Ancien appartement: terre cuite dans corridor rez, gail crème dans couloir. Nouvel appartement: grès blanc dans entrée et hall étage. Dépose de vieux planchers à filets et panneaux dans trois chambres de l'ancien appartement, rabotage, calibrage et repose sur panneaux Homogen. Lames de sapin dans chambre nord à l'étage et dans bureau au rez du nouvel appartement. Restauration, ponçage et imprégnation des anciens planchers.

Aménagements extérieurs

Mise en forme de la cour au nord, partiellement bitumée, partiellement revêtue de pavés en béton. Mise en forme des places en gravier, à l'est et au sud. Pose de dalles ciment dans les jardins et contre les façades. Planation d'une nouvelle haie de buis à l'est. Taille des arbres, arbustes, haie de buis, vigne, ensemencement de gazons, etc.



Maître de l'ouvrage:

Etat de Vaud, Service des bâtiments; chef de la section travaux: M. Hans-Rudolf Braun; représentant du maître de l'ouvrage: M. Bernard Fuchs

Direction des travaux:

Rodolphe Luscher arch. FAS/SIA; coll. Pascal Schmidt, arch. EPFL, Lausanne

Ingénieur civil:

M. Wilhelm Birchmeier, Lausanne

Coût total des travaux	Fr.	903 000.-
Total cube SIA 116	m ³	2 370.-
Coût total/m ³ SIA	Fr.	380.-
Coût total/m ² brut	Fr.	1 080.-

Vue de l'ancienne partie rurale du bâtiment



La démolition de l'ancienne annexe permet de rééquilibrer la façade et de mettre en relation la cour et le jardin